

DOSSIER SPÉCIAL CHASSE 2019

L'union

GIBIER AISNE

LES TENDANCES À L'OUVERTURE

PETIT GIBIER

**PERDRIX GRISE :
VERS UN NOUVEAU SOUFFLE !**

PREDATEUR

**UN NOUVEAU CLASSEMENT
PAS RÉJOUISSANT !**

BIOSECURITE

**LES CHASSEURS
TOUS CONCERNÉS**

Dossier en partenariat
avec **les Fédérations
des Chasseurs**
Photographies : © DGEST

SOIRÉE OUVERTURE DE LA CHASSE

Vendredi 13 Septembre

Ventes FLASH et PROMOS

**A PARTIR DE
18H**

dans notre rayon CHASSE et nos autres rayons !

BONS D'ACHAT A GAGNER AU TIRAGE AU SORT !

campana
Coucy les Eppes

Prolongation des Promos sur le rayon Chasse jusqu'au Samedi 14 Septembre

SOMLYS

AIGLE
DEPUIS 1853

PERCUSSION

2000460635


ETAT DU GIBIER AISNE


ÉDITO DE FRANCK DÉMAZURE

Président de la fédération des chasseurs de l'Aisne

Chers amis, que de bonheur en cette période d'ouverture générale ! L'impatience de retrouver nos territoires, nos amis et les grands moments de partage et de convivialité qui font et feront toujours que notre passion de la chasse a traversé des millénaires, au-delà de son rôle nourricier et de nos instincts de prédateurs. Evidemment, les temps ont changé, trop rapidement peut-être, et le charme de la chasse cueillette a laissé la place à la chasse gestion. Pour autant, cette dernière est tout aussi passionnante et ses enjeux ont rehaussé considérablement l'intérêt de la présence des chasseurs dans la nature pour la sauvegarde de sacro-sainte biodiversité. L'engouement sur le territoire pour les repeuplements de Per-

drix grises, notamment en partenariat avec l'ONCFS et avec des oiseaux issus de souches sauvages de 1^{re} ou 2^e génération, accompagnés par une augmentation des aménagements et des efforts de régulation des prédateurs me permettent de partager avec vous un sentiment de travail bien accompli.

Pour l'équipe de la Fédération, qu'il s'agisse des élus ou des collaborateurs, ceux d'entre vous qui entretiennent leurs marais, agrainent, piègent, aménagent leurs plaines, surveillent, luttent contre les dégâts sont autant de moteurs pour que je puisse vous assurer que nous ne mollirons pas dans les efforts entrepris. Par l'exemple, les petits projets locaux permettent de donner des idées, de motiver et je suis persuadé qu'ensemble nous mènerons à bien toutes les actions indispensables dans tout notre beau département et même au-delà. Avec le maillage sur le terrain des agents de

développement cynégétique, dont les missions s'étendent progressivement à toute la ruralité (nous y reviendrons plus précisément dans notre prochaine édition), nous gravons dans le marbre notre capacité à agir pour la nature et l'environnement, condition sine qua non de la pérennité de notre activité cynégétique. Alors non, la chasse en plaine n'est pas finie, non personne ne gèrera le sanglier à notre place, non les périodes de chasse des migrateurs ne sont pas figées, non les enverveurs ne nous déstabiliseront pas. Ensemble, nous avons déjà fait la preuve de nos capacités et de notre force d'intervention, comptez sur moi pour continuer dans cette voie.

Au nom du conseil d'administration, des professionnels de la Fédération, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une très belle saison de chasse, en toute sécurité évidemment !

Bien chaleureusement.



DECATHLON
2000461655



ETAT DU GIBIER AISNE

UNE OUVERTURE PLEINE D'ESPOIRS ET D'OPTIMISME !

Le suivi des populations réalisé par les professionnels de la Fédération et les responsables de territoires promet une belle ouverture

Faisan, l'explosion !

Avec des effectifs en hausse, le faisan commun est l'espèce phare depuis plusieurs années dans le département.

Les comptages d'après moisson, réalisés par les chasseurs locaux et les professionnels, montrent une bonne voire une très bonne reproduction cette année.

Des couvées d'âges et de tailles très différents : un étalement important de la reproduction a été constaté à travers le département.

Au 15 août, des oiseaux nés vers le 1^{er} juin, donc presque à taille adulte, ont été observés

mais ils sont plutôt en minorité. Les autres faisandeaux de 5 à 7 semaines, donc nés fin juin début juillet, sont majoritaires. **Retarder le tir du faisan après le 15 octobre** : malgré cette bonne reproduction, nous vous conseillons de repousser le tir du faisan quand les oiseaux seront à taille adulte pour tirer des oiseaux de qualité qui se défendront mieux devant les chiens.

Lièvre : année exceptionnelle

Les chasseurs sont unanimes, le lièvre se porte bien. Les observations de ce printemps et de cet été révèlent une très bonne reproduction avec des levrauts d'âges différents.

Une hase pouvant faire jusqu'à 12 levrauts avec des pertes plus ou moins importantes en fonction de la météo, de la prédation, des pratiques agricoles et des maladies.





FÊTE DE LA CHASSE

➔
TERRES & EAUX REIMS
⬅

7, rue Rayez Lienart - 51420 Witry-les-Reims - Tél. : 03 26 61 00 00

Magasin ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30, le vendredi et le samedi de 9h à 19h30.

LES 13 & 14 SEPTEMBRE

NOMBREUSES ANIMATIONS

Présence d'associations et de fédérations

GRANDE TOMBOLA

1 SSV À GAGNER !

de la marque *can-am* d'une valeur de 12 499 €
Avec la participation de **Quadyland**

POUR PARTICIPER, RENDEZ-VOUS EN MAGASIN OU SUR TERRESETEAUX.FR !

Règlement disponible en magasin.



...ET DE NOMBREUX AUTRES LOTS (CASQUE PELTOR, CAMÉRA...)

RCS 422.555.722 Lille Métropole. Crédit photo : Getty Images.

2000443798VD

ETAT DU GIBIER AISNE

Certains chasseurs nous révèlent même « qu'ils n'ont pas vu cela depuis très longtemps ».

Présence de maladies : hormis ce constat optimiste, il n'en reste pas moins que des cas de maladies sont observés chaque année. En 2019, plusieurs lièvres analysés sont atteints de tularémie, transmissible à l'homme mais aussi des cas d'EBHS et de RHVD2 ont été relevés dans certains secteurs du département.

Perdrix, du bon et du moins bon...

Si les échantillonnages des compagnies ont permis d'observer de très belles compagnies çà et là, globalement la reproduction est relativement très moyenne dans le département.

Indice moyen départemental : 3,7 jeunes par poule adulte : sur les 27 unités de gestion, 46 communes ont été prospectées pour retrouver les compagnies de perdrix grises après la moisson entre le 25 juillet et le 18 août. 4 772 oiseaux recensés dont 964 coqs, 813 poules adultes et 3 023 jeunes, soit un indice moyen de 3,7 jeunes par poule avec des variations de 2,3 à 5,8.

De belles couvées mais aussi beaucoup de couples sans jeune : des compagnies variant de 1 à 18 jeunes par couple ont été observées à travers le département et à proximité de celles-



ci, des couples ou des regroupements d'adultes sans jeune sans pour autant comprendre les raisons de ces échecs de couvée.

Une moyenne de 40 % de poules adultes sans jeune : une grande disparité a pu être constatée concernant les adultes sans jeune

selon les communes ou les secteurs. De 11 % à Landifay à 69 % à Juvincourt en Champagne Crayeuse.

Disparités importantes selon les secteurs en fonction de la météo de juin : les conditions météo en juin ont fortement perturbé la reproduction du petit gibier sur les secteurs concernés. Le 5 juin 2019, un orage de grêle a traversé le département d'Ouest en Est. D'autres orages moins violents mais accompagnés de beaucoup de précipitations ont été constatés courant juin. Ensuite, le mois de juillet a été l'un des plus chauds depuis très longtemps.

Dans le Sud du département

Sur la commune d'Aguilcourt chez Pierre Mougnot où des efforts importants d'aménagement pour recréer de zones d'élevage des jeunes perdreaux, d'agraineage et de piégeage sont réalisés, la reproduction est bonne voire très bonne cette année avec un indice de 6 jeunes. Ailleurs, les échantillonnages réalisés par les agents et les chasseurs ont révélé une reproduction moyenne, soit un indice de 4 jeunes par poule sauf sur le Tardenois où celle-ci a été catastrophique cette année avec un indice de 2,3.

TENEDOR SOISSONS
2000463346

ETAT DU GIBIER AISNE**Dans le Soissonnais et le Laonnois**

Les indices ne sont malheureusement pas meilleurs avec une reproduction qui varie de 3 à 4 jeunes par poule sauf sur la Vallée de l'Aisne où la reproduction est très mauvaise, 1,9 jeune par poule suite aux orages de grêle intervenus en juin.

Dans le Saint-Quentinois, une reproduction très variable selon les communes. On note de très bons résultats avec 5 jeunes par poule à Moy de l'Aisne mais les indices restent très variables avec seulement 2,7 à Beauvois en Vermandois.

Dans le Nord-est du département

La reproduction est meilleure notamment dans les Unités de gestion du Marlois et du Thon avec des indices supérieurs à 4 jeunes par poule. Dans la commune de Sains-Richaumont, on observe même une reproduction supérieure à 6 jeunes.

Par contre, dans la Sambre et la Haute Vallée de l'Oise, la reproduction est mauvaise avec souvent des indices inférieurs à 3.

Attention : s'abstenir de prélever en fonction de secteurs est une priorité : devant ce constat, il apparaît important de rappeler à chaque chasseur la plus grande prudence sur les prélèvements cette année compte tenu de cette reproduction très moyenne et des effectifs qu'il faudra reconstituer dans l'avenir.

Avec l'expérimentation de suppression des bracelets de perdrix grise, nous vous proposerons un conseil de prélèvement individuel en fonction des densités et de la reproduction 2019 qu'il faudra respecter au plus juste.

En-dessous de 3 jeunes par poule, il ne faut pas chasser l'espèce.

Lapin de garenne, décevant

L'espèce connaît, depuis une dizaine d'années, une baisse importante de ses effectifs. Sur beaucoup de territoires, l'espèce a même chuté fortement et n'est plus chassable.

Sur les secteurs où il est encore présent, la myxomatose et le RHVD2 ont fait leur apparition depuis le mois de juillet, la prudence est donc de mise. La Fédération des chasseurs mène actuellement une réflexion sur un projet « lapin de garenne ».

Sanglier : il faut prélever encore et encore !

Tous les indices laissent entrevoir des populations encore très importantes, à vos armes ! Malgré les prélèvements records de la saison de chasse 2018/2019, les populations de sanglier se portent toujours aussi bien cette année.

Ceux d'entre nous (encore pas assez nombreux) qui sont sortis cet été, à l'approche ou à l'affût, ont souvent observé des laies de toutes tailles suivies de leurs portées. Ces juvéniles devront constituer la majorité des prélèvements lors des chasses en battue à venir.



Cependant, les chasseurs ne doivent pas oublier de battre les maïs qui sont pratiquement, à l'heure actuelle, la seule culture sur pied permettant aux sangliers de se remettre en plaine agricole. Les dégâts portés aux céréales, dus pour l'essentiel aux sangliers (80 % des dégâts dus au sanglier, 20 % au cerf), sont encore conséquents cet été.

Les surfaces impactées en blé et orge sont du même niveau que l'an passé et leurs rendements respectifs sont généralement bons ; de ce fait, si les chasseurs ont la volonté de faire baisser à terme le niveau des contributions liées aux dégâts dans leur UG, ils n'ont qu'une alternative : prélever sans relâcher la pression exercée la saison passée.

La glandée très importante les deux années écoulées, paraît cet automne beaucoup plus disparate selon les secteurs ; l'agrainage (toujours trop peu pratiqué « hors période de chasse ») doit être soutenu d'autant plus que la glandée sera faible ici ou là.

Compte tenu de l'importance des populations, il sera bon de ne pas donner des consignes de tir trop restrictives, voire aucune consigne du tout - hormis le respect de la laie suivie - si la situation locale l'exige.

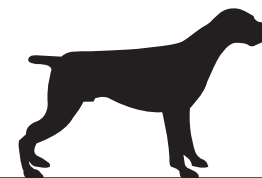
Le prix à payer... pour moins payer !!

C'est aux gestionnaires locaux d'affirmer leur sens des responsabilités cynégétiques pour qu'enfin la croissance des populations soit enrayerée.

Christophe Gerardin & Nicolas Voyard



PETIT GIBIER



PERDRIX GRISE : VERS UN NOUVEAU SOUFFLE !



Force du constat décevant de la gestion par les bracelets, une nouvelle orientation vise à donner davantage la main aux gestionnaires avec l'espoir de mobiliser encore plus les chasseurs sur le terrain. Quel triste constat de voir la plaine vide de chasseurs dans les jours qui suivent l'ouverture générale !

La chasse du petit gibier, chasse populaire par excellence, est une priorité de la pérennité de l'activité cynégétique et la Fédération en a fait l'axe prioritaire de sa politique sur le concept : « La chasse du Petit Gibier dans l'Aisne, ni fatalité et encore moins de résignation, juste une volonté farouche de faire que l'impossible devienne possible ! ».

Si la réussite est incontestable pour le faisan et le lièvre, malgré tous les efforts entrepris depuis plus de 25 ans par la Fédération avec les G.I.C., les populations de perdrix grises ont chuté, avec comme conséquence la réduction, voire la suppression des attributions pour cette espèce.

Constat de non réussite

Cette baisse des effectifs a démotivé de nombreux territoires qui ont ainsi abandonné en grande partie les activités d'agraineage, de piégeage et d'aménagement sur la plaine.

Fort du sentiment recueilli par le président Démazure auprès des chasseurs lors de ses nombreux déplacements dans les réunions d'Unités de Gestion, une réflexion sur la gestion de l'espèce a occupé très largement l'activité fédérale de l'hiver au printemps.

S'il est évident qu'il serait irresponsable de démanteler la politique perdrix initiée dans l'Aisne, il le serait également de persévérer dans une voie qui s'est malheureusement traduite par plus de désillusion que d'espoir.

Test de suppression des bagues

En ce sens, et après avoir présenté l'idée aux responsables cynégétiques de la gestion du petit gibier, le conseil d'administration a décidé, à l'unanimité, de substituer expérimentalement, sur la saison 19/20, les attributions avec bagues par une limitation des jours de chasse, assortie d'un conseil de prélèvement établi par le service technique sur la notification de plan de gestion pour chaque territoire autorisé à prélever.

Avec cette nouvelle orientation, la Fédération espère insuffler un nouvel engouement dans la plaine qui, c'est un espoir, devrait être accompagné d'une réappropriation des territoires avec de nouveaux aménagements, de nouvelles actions de régulation des prédateurs et de repeuplement là où c'est nécessaire.

L'objet de cette réforme expérimentale est tout naturellement de fédérer les hommes autour de la cause de l'oiseau mythique de nos plaines des Hauts de France.

Toujours plus de suivis

Evidemment, il ne s'agit pas pour autant de délaissier les suivis, enjeu essentiel de la connaissance de l'espèce,

garant de la justification de la possibilité de prélèvement sur une ressource naturelle convoitée de plus en plus par d'autres intérêts idéologiques et anti-chasse. Bien au contraire, cet espoir de remobilisation devrait permettre d'amplifier les comptages qui demeurent une priorité absolue !

Dans la pratique

Pour la prochaine saison, l'expérimentation va donc se traduire par la suppression des bracelets Perdrix grise et donc d'une évolution du plan de gestion petit gibier. Pour respecter de la cohérence dans les prélèvements, afin de prendre en compte les caractéristiques de chaque territoire et pour ne pas laisser faire n'importe quoi n'importe où, il a fallu trouver des garde fous.

Seuls les territoires ayant droit au prélèvement du lièvre dans le cadre du plan de gestion petit gibier auront l'autorisation de tirer la Perdrix grise.

Non pas que les populations soient en relation, cela va de soit, mais il est considéré que les territoires qui ont les caractéristiques permettant une attribution lièvre sont suffisamment constitués pour qu'on y chasse la Perdrix (on attribue bien un sanglier en tir d'été pour tirer le renard...).

Afin de garder de la raison également, une limitation du temps de chasse à 3 jours maximum au choix sur calendrier est instaurée.

La saisie du calendrier se fera via un serveur internet avant le 10 septembre avec possibilité de modifier une date jusqu'à la veille de celle-ci.

Dans les notifications du plan de gestion, un conseil de prélèvement quantitatif sera proposé par le service technique.

Pas de vieux démons : lâchers interdits !

La suppression des bracelets pourrait faire ressurgir de mauvaises vieilles pratiques à certains chasseurs, plus consommateurs que gestionnaires.

Le lâcher de Perdrix grise après le 1^{er} septembre sera donc interdit. Il s'agit d'une décision inédite, courageuse et véritablement engagée pour la gestion de la Perdrix naturelle.

Evidemment, un bilan complet sera dressé dès la fin de la chasse de l'espèce et permettra de guider les orientations futures.



PISTEURS

CHASSE • TIR • NATURE

Tél. 03.23.83.58.76

4, av. de l'Europe - 02400 CHÂTEAU-THIERRY

www.castel-armes.com

castelarmes@aol.com

Maitre Armurier

Armurerie - Coutellerie

Vêtements - Tir de Loisirs

Du Mardi au Samedi

de 9h-12h / 14h-19h

200045638VD

PRÉDATEURS

UN NOUVEAU CLASSEMENT PAS RÉJOUISSANT !

D La liste nationale des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts vient d'être révisée pour 3 ans... Le terme « nuisible », a disparu, à juste titre de la

réglementation, il est désormais remplacé par celui d'espèces susceptibles d'occasionner des dégâts.

Conséquence directe du nouvel arrêté, la pie bavarde, la martre et l'étourneau Sansonnet ne sont plus piégeables dans l'Aisne mais restent chassables.

L'arrêté classe le renard, la fouine, la corneille noire et le corbeau freux qui restent donc chassables et peuvent aussi être détruits à tir dans des conditions particulières propres à chaque espèce.

L'importance des témoignages

Il est fondamental de faire remonter l'ensemble des observations de prédation notées sur le département.

Une fiche de témoignages est à disposition, elle permet de justifier le classement des espèces et de préparer les futurs arrêtés.



CUISINE

**GIBIER DE CHASSE
CHASSEURS DE FRANCE**

RETROUVEZ L'INSTINCT D'UNE VIANDE SAINTE,
SAVOUREUSE, NUTRITIONNELLEMENT VERTUEUSE.



**LE LIÈVRE
AUX FRUITS D'HIVER**

Pour 4 personnes :

- 1 beau lièvre brun
- 4 petits coings
- 60 g de cerneaux de noix
- 2 c. à soupe de miel
- 3 c. à soupe de crème fraîche
- Feuilles de sauge
- 20 g de beurre
- Sel, poivre

Préparation :

Faites revenir le lièvre dans une cocotte. Préchauffez le four th.7 (210°C). Pelez les coings et coupez-les en deux, évidez le centre. Mélangez la crème, le miel et les noix. Versez ce mélange au centre des coings, posez-les dans un plat à four en téflon et enfournez pendant 5 min. Mettez-le lièvre dans le four en intégrant les coings et la sauge et faites cuire 25 min en arrosant avec le jus. Servez avec des pommes de terre nature.

ARMURERIE FLEURY



49, route de Chauny - 02700 CONDREN - D335 - Tél.03.23.57.15.90

BON POUR UN ESSAI GRATUIT

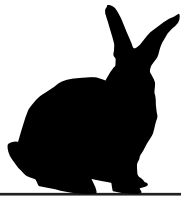


Les + du magasin :

- Notre expérience (depuis 40 ans à votre service).
- Notre tunnel de tir et sanglier courant **SUR PLACE**.
- Réglage laser et mise en conformité **GRATUIT POUR TOUTE ARME NEUVE ACHETÉE CHEZ NOUS** (plaque de couche, cintrage de crosse, réglage au chevalet, tir au sanglier courant, point de mire).
- Armurier diplômé de l'école de Liège.
- Réparations sur place.
- Grand choix d'armes et d'optiques.
- Paiement en 3, 4, 5 ou 10 fois avec votre CB.

REMISE EXCEPTIONNELLE DE 20% SUR BLASER R8 CAL 30-06

AMÉNAGEMENTS



POUR LE PETIT GIBIER ET POUR LA BIODIVERSITÉ



Tous concernés, les agro-industriels sensibilisés, l'aménagement de la plaine est un véritable enjeu écologique, pensez à faire vos demandes !

Les Kits Buissons : zones d'abris et d'alimentation

En novembre 2019, période la plus favorable pour la plantation d'arbres, la Fédération souhaite mettre à disposition des sociétés de chasse ou des agriculteurs, des kits buissons à des prix attractifs (15 euros/kit environ les 15 plants + matériel).

Le Miscanthus : zone de refuge hivernal

Selon les demandes, l'opération miscanthus (en bandes 4 à 8 m de large ou en plots 25 m²) sera reconduite au printemps prochain.

Cependant, les réservations auprès de notre fournisseur seront à rendre plus tôt cette année, soit à la fin du mois de décembre.

Nous recommandons vivement aux personnes intéressées par ces aménagements de se manifester au plus vite auprès de **Lison Didier** au **06.76.48.25.48**

l.didier@naturagora.fr.

BIOSÉCURITÉ

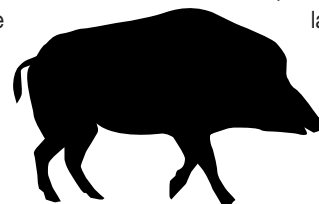
LES CHASSEURS TOUS CONCERNÉS

Depuis quelques semaines, les cas de Peste Porcine Africaine détectés en Belgique sont à la baisse, avec toutefois une extension géographique progressive de la zone infectée, se traduisant par de nouveaux projets de clôtures, à la fois en Belgique, mais aussi à la frontière Luxembourgeoise et à la frontière Ardennaise. Bien que la baisse du nombre de cas puisse paraître rassurante, il est trop tôt pour exclure une recrudescence de la maladie ces prochains mois, et il est par conséquent indispensable

de rappeler à tous les règles élémentaires de biosécurité, permettant de réduire le risque d'introduction et de propagation de la maladie sur notre territoire.

Ce poster rappelle ces règles fondamentales, que nous vous invitons à relayer largement en préparation de la future saison de chasse.

Tout chasseur joue un rôle primordial dans le contrôle des maladies infectieuses, et ces mesures sont transposables à d'autres maladies pouvant atteindre le gibier, et devraient être mise en application partout, pas seulement dans les zones à risque !



BIOSÉCURITÉ

LES CHASSEURS TOUS CONCERNÉS !

Tout chasseur joue un rôle primordial dans le contrôle des maladies communes aux animaux domestiques et aux animaux sauvages.

- #### 1 À LA CHASSE : DES RÈGLES D'HYGIÈNE SIMPLES À APPLIQUER !

 - Je lave mes vêtements de chasse régulièrement.
 - Je nettoie régulièrement mon véhicule (à l'intérieur comme à l'extérieur).
 - Je nettoie mes bottes et mon matériel à l'eau savonneuse.
 - Je porte des gants quand je manipule le venaison.
 - J'habite près ou dans d'une zone dans laquelle une maladie atteint le gibier : JE RENFORCE LES RÈGLES D'HYGIÈNE
 - Je m'équipe de matériel de nettoyage (type lave-bottes), d'un pulvérisateur et de désinfectant.
 - Après avoir enlevé toutes traces de terre, boue, sang par un bon nettoyage, je pulvérise du désinfectant sur mes bottes et bas de caisse.
- #### 2 CHASSE ET ÉLEVAGE : DEUX ACTIVITÉS QUI DOIVENT ÊTRE STRICTEMENT SÉPARÉES

 - Je ne pénètre pas dans un élevage dans les 48h après la chasse.
 - En aucun cas, mon matériel de chasse et mon véhicule ne doivent être introduit dans un élevage.
 - Je ne donne pas de déchets alimentaires à manger à des sangliers ou à des porcs.
 - J'observe une mortalité anormale : JE DONNE L'ALERTE !
 - Je contacte sans délai mon interlocuteur SAGIR si j'observe des mortalités ou des comportements anormaux.
- #### 4 JE PARS CHASSER À L'ÉTRANGER : QUELLES PRÉCAUTIONS ?

 - Je m'informe avant de partir sur le contexte sanitaire des zones dans lesquelles je souhaite me rendre.
 - En cas de voyage à proximité d'une zone dans laquelle une maladie atteint le gibier :
 - Je n'emmène pas mes chiens
 - Je ne ramène pas de venaison, ni de trophées
 - Je nettoie tout mon matériel (véhicule, vêtements, couteaux, bottes...)
- #### 5 J'ACCUEILLE DES CHASSEURS DE L'ÉTRANGER :

 - Je m'assure que leur matériel et leur véhicule ont été nettoyés avant leur arrivée et avant de rentrer chez eux.
 - J'échange avec eux sur la présence de dangers sanitaires éventuels dans la zone d'où ils viennent.